

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1830 - page 4717

38 - Isère

ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIETAIRES

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Isère.

ASSOCIATION FONCIERE URBAINE LIBRE DES TERRE DE VENOSC 2 AFUL TDV 2.

Objet : mise en valeur des parcelles composant le périmètre syndical ; remembrement de parcelles et modification corrélative de l'assiette des droits de propriété, des charges et des servitudes y attachées, ainsi que la réalisation des travaux d'équipement et d'aménagement nécessaires ; reprise et poursuite des engagements contractuels souscrits par ses membres et par l'association des propriétaires fonciers des terres de Venosc et, généralement, faire le nécessaire concernant cette AFUL.

Siège social : mairie annexe, 48, avenue de la Muzelle, 38860 Mont-de-Lans (Les Deux-Alpes).

Date de délivrance du récépissé : 17 septembre 2015